

COLLECTE CONFORME ET NON CONFORME



COLLECTE CONFORME

Screlec est agréé pour la collecte des piles et accumulateurs portables usagés. Tout autre déchet ne peut donc être pris en charge par Screlec et ne doit pas être déposé dans nos contenants de collecte Batribox ou de stockage (bacs ou fûts). Nous récupérons les piles et accumulateurs usagés pesant unitairement moins de 5 Kg, et appartenant à l'une des catégories suivantes :

Piles Alcalines et Salines



Piles Zinc Air



appareil auditif

Piles Lithium primaire et accumulateurs Lithium-Ion



PC portable, téléphone, outillage, appareil photo...

Piles et accumulateurs NiMH



Piles Bouton Mercure ou alcalines salines



Piles et accumulateurs NiCd



Piles et accumulateurs au Plomb portables



En cas de doute envoyez des photos à : recyclage@screlec.fr



LES INDESIRABLES

Screlec est agréé pour la collecte des piles et accumulateurs portables usagés. Tout autre déchet ne peut donc être pris en charge par Screlec et ne doit pas être déposé dans nos contenants de collecte Batribox ou de stockage (bacs ou fûts).

Pour mieux vous aider à identifier les déchets qui sont en dehors de notre périmètre, nous avons dressé une photothèque non exhaustive avec les principaux déchets qui relèvent de la compétence d'autres filières ainsi que des indésirables.

Piles et accumulateurs industriels et automobiles

Batteries de démarrage



Batteries industrielles



Batteries de vélos électriques, mobilité



Batteries et piles au chlorure de Thionyle LISOCL2 SAFT

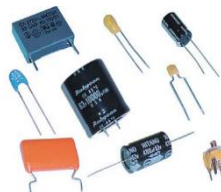


Autre éco-organismes

Lampes et néons



Condensateurs



Déchets d'activité de soins à risque infectieux



Chargeurs



DEEE



Indésirables

Cartouches d'encre



Piles brûlées



Déchets radioactifs



Peintures et solvants



Sacs poubelle et sachets plastiques



En cas de doute envoyez des photos à : recyclage@screlec.fr

